



I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BURGUY, ROCHE, SOULAS, TRANCHANT, MM. GOSSAUME et HENNION.

Excusés : Mmes MOREVE et BOURLIOT

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Les représentants des parents d'élèves :

Mmes MORCHOISNE, MORIN, GALAIS, GARREAU, MOUSNY et COVCIC

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

L'I.E.N. : Mme DELAFONT (excusée)

ATSEM : Mme PRIEUR

II. SUJETS ABORDES

1. Compte-rendu de l'exercice de mise en sûreté.

Le déclenchement de notre PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « risques majeurs » s'est déroulé le vendredi 2 février de 13h30 à 14h30 sur le site « Godinière » et de 15h15 à 16h00 sur le site « Mairie ».

Le rôle de chacun est connu et respecté. Un affichage dans chaque classe sera systématisé et personnalisé.

Les dysfonctionnements du téléphone fixe de l'école a rendu difficile la communication avec les services (fictifs) de la cellule de crise de la préfecture.

2. Effectifs et répartition à la rentrée 2018.

D'après les éléments actuels, les effectifs à la rentrée 2018 seraient de 37 élèves en maternelle et 86 élèves en élémentaire. Il n'y a pas de répartition satisfaisante. Les enseignants arrêteront la moins mauvaise. Elle implique que des élèves de CP ou CE1 soient sur le site « Mairie ». Il est nécessaire d'adapter les sanitaires et le mobilier pour les accueillir.

3. Plan numérique pour l'éducation.

Les 16 PC portables (avec casques et souris) ainsi que les armoires de rangement et de transports ont été livrés le 9 janvier. Deux tablettes numériques complètent les classes numériques mobiles.

Le CARM procédera à la finalisation de la mise en réseau le 15 février.

Six PC portables seront reversés sur le site « Mairie » (dotation *Darty*[®]).

La société BMS souhaite le remplacement des photocopieurs sur les deux sites. La municipalité souhaite que BMS respecte son contrat en mettant à disposition du matériel fonctionnel.

La société AERYYS sera contactée pour diagnostiquer les problèmes des vidéoprojecteurs des classes 3 et 5.

La fixation au plafond du vidéoprojecteur de la classe 4 est envisagée.

4. Budget coopérative USEP (présentation)

Solde au 17/11/2017 : **1785,71€**

Dépenses		Recettes	
- Photographe (photos)	1137,50	- Vente des photos	2220,00
- Frais de tenu de compte	24,80	- Virement mairie	533,00
- retour de chèque impayé	33,00		
- Achats de petit matériel de classe	94,53		
TOTAL	1289,83	TOTAL	2753,00

Solde au 05/02/2018 : **3248,88 €**

Les enseignants remercient l'APE pour la remise en état des vélos de la maternelle et pour le financement du projet « Marionnettes » (cf. point 5.1)

5. Sorties, animations et projets scolaires.

5.1/ Pour toute l'école :

☞ Comme les années antérieures, dans le cadre du « Printemps des livres », les enseignants organiseront une exposition-vente de livre « Lire c'est partir » fin mars. Cette promotion de la lecture consiste à proposer sur place des livres de jeunesse à 1 euro.

☞ Les classes travaillent sur un projet « Marionnettes » avec présentation du travail final lors de la fête de l'école le vendredi 22 juin aux Albizzias. Le thème du conte a été retenu. Les classes de maternelle présentent des contes traditionnels associées aux classes élémentaires qui déclineront les versions détournées des mêmes contes.

5.2/ Par classe :

- classes 1 & 2 : Dans l'univers du « conte », la visite du château d'Ussé est prévue en fin d'année.
Une rencontre USEP est envisagée.
- classe 3 & 4 : Course longue (USEP) date non définie.
Sortie de fin d'année (date et lieu non définis)
- classe 5 : Intervention d'un agent de prévention de la SNCF « voyageur et citoyen » (14/11).
Intervention de la Communauté de Commune sur « l'eau : une ressource à préserver » (14/12).
Intervention du club de l'âge d'or pour initier les élèves à la belote.
Rencontre Kin-ball (USEP) en avril.
Course longue (USEP) en avril.
Validation de l'Attestation de Première Education à la Route (APER) en se rendant à vélo au Musée Balzac de Saché (04/06)
Sortie à Tours en juin.
Sorties au collège pour les CM2 (22/06 matin et 02/07 journée).

6.Travaux.

6.1/ En réponse au rappel du PV du CE du 6 février 2017 :

- « Concernant les bureaux « RASED » et « direction » qui s'affaissent encore, la question d'un renfort ou de leur démolition est à l'étude » ➡ L'expertise a montré que la situation est stable et sécurisée, une reprise des finitions est à envisager.
- « Dans le cadre du plan anti-intrusion et en l'absence de crédit d'Etat, il sera installé des visiophones à l'entrée de chaque site » ➡ Le visiophone du site « Mairie » nécessite encore quelques ajustements. L'aménagement sur le site « Godinière » est prévu.
- « Une pré-étude pour remplacer le préfabriqué de la classe 4 (remis en état dans les années 90) est en cours. Le permis de construire est préalable à la demande de subvention prévue en 2018 » ➡ Le budget municipal pour 2018 tiendra compte des dotations de l'état. Une réponse sera donnée au conseil d'école de juin.
Après la construction de nouveaux locaux, la réutilisation du bâtiment préfabriqué est évoqué.

6.2/ Un aménagement de sortie de secours pour la classe 3 (nouvelle porte ou dispositif d'accès à la fenêtre) est dans l'attente d'un projet plus global.

6.3/ Pour des raisons d'économie et d'hygiène, il est demandé des sècheurs soufflants dans les toilettes du site « Mairie » comme ceux présents sur le site « Godinière ».

7.Questions diverses.

- La Communauté de Communes propose huit séances de piscine (40 min. dans l'eau) aux élèves d'élémentaire avec priorité au cycle 2. Elle prend en charge : transport, entrées et interventions. Ouverture lundi 17 septembre.
- Pour les classes ne bénéficiant pas de cette offre, les enseignants réitèrent leur demande d'intervention d'un intervenant en musique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur



Stéphane Hennion

La Secrétaire de séance

Virginie Soulas